

Demande de subvention

Récupérateur d'eau de pluie

(Délibération du 21 Juin 2023 : DEL210623_75)

Cette opération a pour but de soutenir une dynamique « individuelle » en matière de gestion raisonnée de la ressource en eau, et d'aider et inciter les particuliers à maîtriser leurs dépenses en eau.

Documents à retourner :

-  Le présent formulaire renseigné
-  Un justificatif de domicile à Golfech datant de moins de trois mois à compter de la demande de subvention
-  La facture acquittée (avec pose par un professionnel pour les cuves et citernes)
-  Un RIB
-  La copie d'un document d'identité
-  Accord du propriétaire en cas de location

Modalités : deux types d'aide sont mises en place.

- Financement à hauteur de 50 % maximum du prix d'achat de **récupérateurs d'eau de pluie d'une contenance minimale cumulée de 300 litres** avec un plafonnement de l'aide à 50 €, les 50 % restant étant à la charge des particuliers.
Ce financement est destiné aux propriétaires et aux locataires (sous réserve de l'accord du propriétaire pour la pose de cet équipement),
- Financement à hauteur de 25 % maximum du prix d'**installation ou de remise en service de cuves ou citernes d'eau de pluie d'au moins 5 000 L raccordées au réseau domestique** (dont équipements de filtration) **et installées par un professionnel**, avec un plafonnement de l'aide à 1 000 €, les 80 % restant étant à la charge des particuliers.
Ce financement est réservé aux propriétaires.

Chaque foyer (déclaré à la même adresse) ne pourra bénéficier que d'une à deux fois de ce dispositif de subvention : une fois par type d'aide.

Formulaire de demande de subvention

Je soussigné(e)..... Résidant au

Sollicite l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie :

Tel : / Email :

- Propriétaire de ma résidence
- Locataire de ma résidence

Type de récupérateur :

Montant alloué (à remplir par la mairie) :